



DOSSIER DE PRESSE

13 SEPTEMBRE 2012

*Construire un pôle d'excellence dans la prise en charge des soins
de réadaptation sur Strasbourg et ses environs*

CONTACTS PRESSE :

PATRICIA DIETRICH - ARS ALSACE

03 88 88 93 14 / 06 08 67 57 52 / ars-alsace-communication@ars.sante.fr

FATIHA AIT RAIS – HOPITAUX UNIVERSITAIRES DE STRASBOURG

03 88 11 61 66 / 06 21 32 35 76 / communication@chru-strasbourg.fr

NOËLLA PIERSON - UGECAM ALSACE

03 90 40 62 43 / 06 42 30 18 07 / noella.pierson@ugecam-alsace.fr

I.	COMMUNIQUE DE PRESSE	P.3
II.	POURQUOI LA CREATION DE L'INSTITUT UNIVERSITAIRE DE READAPTATION CLEMENCEAU (IURC) ?	P.4
	<input type="checkbox"/> Construire un pôle d'excellence dans la prise en charge des soins de réadaptation sur Strasbourg et ses environs	p.4
III.	L'IURC : UN ETABLISSEMENT SPECIALISE DE REFERENCE EN SOINS DE SUITE ET DE READAPTATION ET UN PROJET MEDICAL D'AMELIORATION DE LA PRISE EN CHARGE DES PATIENTS	P.5
	<input type="checkbox"/> Fédération autour d'un projet médical commun	p.5
	<input type="checkbox"/> Prise en charge globale et pluridisciplinaire du patient	p.5
IV.	LES MODALITÉS ORGANISATIONNELLES	P.7
	<input type="checkbox"/> Travaux d'agrandissement et d'aménagement des locaux	p.7
	<input type="checkbox"/> Accueil des salariés des HUS mis à disposition de l'IURC	p.7
	<input type="checkbox"/> Prise en charge des patients dits « instables »	p.7
	<input type="checkbox"/> Prise en charge des enfants suivis à l'hôpital de Hautepierre	P.7
V.	LE GROUPE UGECAM ALSACE	P.8
	<input type="checkbox"/> 11 établissements de santé en Alsace	p.8
	<input type="checkbox"/> L'UGECAM Alsace en quelques chiffres	p.8
	<input type="checkbox"/> Affiliation au Groupe national des UGECAM	p.9

Quatre partenaires pour la naissance du nouvel Institut Universitaire de Réadaptation Clemenceau à Strasbourg

En réponse aux préconisations de l'Agence Régionale de Santé d'Alsace (ARS) et du Schéma régional d'organisation des soins (SROS), les Hôpitaux universitaires de Strasbourg (HUS) et l'UGECAM Alsace regrouperont dès le 17 septembre prochain leurs services et équipes de réadaptation fonctionnelle au sein d'une nouvelle entité hospitalo-universitaire à Strasbourg : l'Institut Universitaire de Réadaptation Clemenceau (IURC).

Ce transfert est l'aboutissement de plus de deux ans d'échanges et de concertations entre les directions et les équipes médicales des HUS, de la Faculté de Médecine de Strasbourg et du groupe l'UGECAM en partenariat avec l'ARS. Ces échanges ont permis de construire un projet médical partagé et validé par les communautés médicales des deux établissements, visant à regrouper les compétences et les ressources des deux établissements.

Une convention de coopération signée par les HUS, l'UGECAM Alsace ainsi que l'Université de Strasbourg et sa Faculté de Médecine de Strasbourg permet ainsi au CRF Clemenceau d'obtenir le label hospitalo-universitaire et d'apporter à la population une nouvelle offre de soins très spécialisée et de référence en matière de rééducation et de réadaptation fonctionnelle dans le Bas-Rhin.

L'offre de soins, après hospitalisation et/ou intervention chirurgicale pour les patients des secteurs de Strasbourg et environs, se verra ainsi renforcer de 40 places d'hospitalisation de jour. Pour ce faire, des travaux d'agrandissement ont été entrepris pour offrir aux personnes hospitalisées et aux équipes de soins des espaces plus adaptés. L'IURC prévoit en effet d'accueillir environ 150 patients par jour.

Les premiers patients seront accueillis dans les services de l'IURC à compter du 17 septembre prochain. Le transfert du service de rééducation et de médecine physique du Professeur Philippe Vautravers, basé jusqu'alors à l'Hôpital de Hautepierre, concernera 13 salariés des HUS, (des personnels des plateaux techniques et de soins et des personnels administratifs). La montée en charge progressive du projet médical et de ses différents volets nécessitera des recrutements complémentaires, d'ores et déjà programmés à l'IURC.

Sous la direction médicale du Professeur Philippe Vautravers, l'IURC poursuivra sa vocation d'établissement de référence, spécialisé dans la prise en charge des pathologies de l'appareil locomoteur et du système nerveux tant pour les adultes que pour les enfants et proposera 154 lits et 117 places à Strasbourg et Illkirch d'ici fin 2013 (actuellement 130 lits et 77 places).

II. POURQUOI LA CREATION DE L'INSTITUT UNIVERSITAIRE DE READAPTATION CLEMENCEAU (IURC) ?

Construire un pôle d'excellence dans la prise en charge des soins de réadaptation sur Strasbourg et ses environs

L'opération de transfert s'inscrit dans les orientations du Projet régional de santé d'Alsace.

Il s'agit de constituer un centre de référence hospitalo-universitaire en matière de soins de suite et de réadaptation, associant :

- ➔ l'expertise et les ressources hospitalo-universitaires du Service de médecine physique et de réadaptation des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg,
- ➔ les compétences et les moyens techniques des établissements de l'UGECAM, situés à Strasbourg au Centre Clemenceau et sur le site d'Illkirch-Graffenstaden, en matière de réadaptation : réadaptation physique, mais également sociale, familiale, professionnelle, scolaire ...

Obtention du label hospitalo-universitaire

Le rapprochement des HUS et de l'UGECAM Alsace s'accompagne parallèlement de la signature d'une convention avec l'Université de Strasbourg et sa Faculté de Médecine pour permettre à l'établissement Clemenceau de s'inscrire dans un cadre hospitalo-universitaire. Les disciplines universitaires et les activités de recherche seront ainsi poursuivies par les équipes médicales de l'IURC.

L'attractivité de l'IURC et la reconnaissance par ses pairs seront renforcées ; l'IURC offrant davantage de terrains de stage pour les internes, les étudiants hospitaliers et paramédicaux ainsi que pour des médecins étrangers en formation.

Les activités d'enseignement et de recherche seront placées sous la responsabilité du Professeur Philippe Vautravers, professeur des universités et praticien hospitalier.

Coordonnateur hospitalo-universitaire, le Professeur Vautravers sera également le médecin chef de l'IURC.

Coopération des HUS et de l'UGECAM Alsace

Sous l'égide de l'ARS, les HUS et l'UGECAM Alsace ont signé au cours de l'été une convention cadre permettant de transférer les autorisations et les capacités d'activités de médecine physique et de réadaptation des HUS à l'UGECAM Alsace, et en l'occurrence à son établissement spécialisé Clemenceau.

La constitution de ce nouvel ensemble - l'Institut Universitaire de Réadaptation Clemenceau - placera dans un cadre universitaire commun, et sous une responsabilité et coordination médicale unique, les activités des deux établissements en matière de soins de suite et de réadaptation : soins, enseignement et recherche seront menés en étroite coordination, ce qui permettra aux patients de bénéficier des avancées les plus récentes en matière de prise en charge.

III. L'IURC : UN ETABLISSEMENT SPECIALISE DE REFERENCE EN SOINS DE SUITE ET DE READAPTATION ET UN PROJET MEDICAL D'AMELIORATION DE LA PRISE EN CHARGE DES PATIENTS

Fédération autour d'un projet médical commun

Les HUS et le groupe UGECAM mènent depuis plus de deux ans un travail de préparation et de concertation associant les équipes médicales des deux structures pour rédiger un projet médical commun en vue de créer sur Strasbourg une seule entité hospitalo-universitaire de rééducation-réadaptation. Il vise à mettre en synergie les ressources et les activités de médecine physique et de réadaptation des deux partenaires et à harmoniser l'offre de soins sur le territoire de santé de Strasbourg. Ce projet médical sera mis en œuvre au sein de l'Institut Universitaire de Réadaptation Clemenceau (IURC) et répondra de façon plus efficiente aux recommandations du SROS.

Le projet comporte **26 volets** qui seront progressivement mis en place dont notamment :

- ➔ la création d'une équipe mobile de réadaptation (équipe 3 R) pour une expertise de rééducation en court séjour : principalement aux Hôpitaux Universitaires de Strasbourg au profit des patients cérébrolésés qui y sont pris en charge
- ➔ la création d'une équipe mobile 2 R en post hospitalisation pour le suivi des patients cérébrolésés ;
- ➔ la construction d'une filière de prise en charge et de traitement des patients obèses
- ➔ la mutualisation des activités d'appareillage des HUS au sein d'un service spécialisé de l'IURC ;
- ➔ la prise en charge précoce des patients amputés ;
- ➔ la création d'un centre de pelvipérinéologie.

Prise en charge globale et pluridisciplinaire du patient

Le CRF Clemenceau dispose des autorisations de prise en charge spécialisée en orthopédie, traumatologie et neurologie pour adultes et enfants ainsi que la prise en charge des troubles nutritionnels et du métabolisme pour adultes. Etablissement de référence en matière de rééducation et de réadaptation dans la région et sur son territoire de santé (Strasbourg et environs), l'IURC augmentera progressivement dans les prochains mois ses capacités d'accueil sur deux sites, au centre ville, boulevard Clemenceau et à Illkirch, avenue Achille Baumann.

En termes de capacités, le projet médical commun prévoit une augmentation des capacités en hospitalisation conventionnelle de 130 à 154 lits et en hospitalisation de jour de 77 places à 117 places lorsque l'ensemble du projet aura été mis en œuvre :

- ➔ une partie des capacités de prise en charge en orthopédie traumatique sera convertie en hospitalisation de jour (+ 15 places), ce qui correspond à l'évolution des techniques de prise en charge et au souhait des patients de rentrer à domicile tout en bénéficiant d'une rééducation adaptée à leurs besoins ;
- ➔ la filière de rééducation en neurologie sera renforcée (création de 8 lits d'hospitalisation complète et de 5 places d'hospitalisation de jour), ce projet étant cohérent avec le renforcement de la capacité des Hôpitaux universitaires de Strasbourg pour la prise en charge des accidents vasculaires cérébraux ;

- ➔ une unité de prise en charge des troubles nutritionnels sera créée, comportant 16 lits en hospitalisation complète et 15 places en hospitalisation de jour.

L'établissement dispose d'un plateau technique adapté. Sur des critères médicaux précis, le séjour se fait soit en hospitalisation conventionnelle soit en hospitalisation de jour. Une prise en charge globale de la personne est assurée : prise en charge médicale, soins de rééducation, accompagnement psychologique, social, professionnel et/ou scolaire. Les objectifs pour les équipes pluridisciplinaires sont de permettre à la personne un retour à domicile et de retrouver une autonomie maximale grâce à une compensation par des aides techniques appropriées, et si nécessaire, l'aménagement du lieu de vie et/ou du véhicule.

L'insertion professionnelle est envisagée le plus tôt possible avec un accompagnement au retour à l'entreprise soit avec des aménagements de poste soit par un reclassement à un poste adapté ou une réorientation professionnelle avec formation si nécessaire. Pour l'enfant la poursuite de la scolarité se fait en lien avec l'établissement scolaire de référence de l'enfant grâce à l'élaboration d'un programme personnalisé de scolarité.

La spécificité en matière de prise en charge des pathologies neurologiques est de pouvoir répondre à l'ensemble des séquelles dans le domaine locomoteur, uro-génital, digestif et cognitif. Ainsi peuvent être pratiqués dans l'établissement la rééducation et le suivi des vessies neurologiques, le traitement de la spasticité, grâce à l'utilisation soit de toxines botuliques soit de pompes à baclofène.

Pour les séquelles des traumatismes crâniens, une filière de prise en charge permet aux patients de bénéficier après l'hospitalisation d'un suivi médico psychologique et neuro psychologique, l'accès à un accueil de jour, des appartements thérapeutiques et des maisons familiales. Quel que soit le lieu de vie choisi le patient peut être accompagné par une équipe mobile pluridisciplinaire spécialisée dans cette pathologie.

L'établissement fait partie des rares établissements en France ayant un atelier d'appareillage intégré qui permet d'une part de répondre en un lieu unique à toutes les problématiques d'appareillages des membres inférieures (chaussage, orthèse, prothèse) et d'autre part de participer à des projets de recherche dans ce domaine.

IV. LES MODALITES ORGANISATIONNELLES

Travaux d'agrandissement et d'aménagement des locaux

L'UGECAM Alsace a entrepris des travaux d'agrandissement et de réaménagement des locaux dédiés à l'hospitalisation de jour sur le site de Strasbourg et à l'hospitalisation complète et de jour sur le site d'Illkirch (prise en charge des troubles nutritionnels).

L'intégralité de la dotation de fonctionnement du service de rééducation au sein des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg sera allouée à l'IURC.

Accueil des salariés des HUS mis à disposition de l'IURC

Les conditions de transfert ont tenu compte du souhait des personnels. L'IURC accueillera, à compter du 17 septembre prochain, 13 salariés des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, auxquels s'ajouteront 33 professionnels en cours de recrutement par l'IURC, en fonction de la montée en charge du projet médical par l'UGECAM Alsace. Ce seront essentiellement des personnels médico-techniques et soignants (infirmiers, kinésithérapeutes, ergothérapeutes, aides-soignants, etc.). Les personnels qui ont souhaité rester aux HUS se sont vus proposer des postes dans d'autres services hospitaliers.

Prise en charge des enfants suivis à Hautepierre

Les familles des enfants suivis à l'hôpital de Hautepierre sont identifiées et se verront proposer dans un premier temps, la poursuite des soins d'ergothérapie au sein du service enfants de l'IURC. Après analyse des situations individuelles, une prise en charge en hospitalisation de jour pourra leur être proposée et leur permettra de bénéficier, si nécessaire, d'une prise en charge plus complète allant des soins de rééducation pluridisciplinaires jusqu'au suivi de la scolarité de l'enfant.

Pour information, le Centre Clemenceau est conventionné avec le Ministère de l'Education nationale et bénéficie du détachement d'un professeur des écoles au sein de l'établissement pour permettre aux enfants hospitalisés de suivre leur scolarité. L'enseignement secondaire, voire universitaire, est également assuré par des professeurs mis à disposition en fonction des besoins de l'enfant.

V. LE GROUPE UGECAM ALSACE

11 établissements de santé en Alsace

L'UGECAM Alsace regroupe depuis le 1er janvier 2000, les établissements de santé qui relevaient précédemment d'organismes de la branche maladie de la Sécurité Sociale. Elle gère 11 établissements de santé (structures de soins de suite et de réadaptation) et dispose d'une Equipe mobile d'insertion des traumatisés crâniens (EMOITC), d'une Equipe technique d'évaluation labellisée (ETEL) et d'une structure COMETE France, dédiée à la réinsertion professionnelle.

Les établissements de l'UGECAM Alsace interviennent en soins de suite et de réadaptation dans les domaines de la traumatologie, la neurologie, la gériatrie, les troubles digestifs et nutritionnels, la psychiatrie de secteur, les affections respiratoires et cardio-pulmonaires, etc. L'offre actuelle de soins proposée par l'UGECAM Alsace prend en compte dans sa répartition la démographie de quatre territoires de santé. Toutes les structures du groupe sont certifiées par la Haute autorité de santé (HAS) et sont engagées dans une démarche permanente d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins.

La politique générale de l'UGECAM Alsace, dès son origine, est fondée sur un concept plus global que l'union de gestion. Le regroupement de ses établissements a été l'occasion d'être reconnu comme un opérateur de santé unique au niveau régional. Un projet d'établissement unique fédère les projets de l'ensemble des sites. Les projets de l'UGECAM Alsace s'inscrivent dans les orientations du Projet régional de santé de la région Alsace.

L'UGECAM Alsace en quelques chiffres

Capacités au 31.12.2011

1 039 lits d'hospitalisation complète et 182 places d'hospitalisation de journée

Positionnement régional de l'UGECAM Alsace

Plus de 64 % de la réadaptation fonctionnelle de la région en hospitalisation complète (49 % en hospitalisation à la journée) est assurée par des établissements de l'UGECAM Alsace. Le groupe prend également en charge 26 % des soins de suite en Alsace (51 % en hospitalisation de jour). Globalement, l'UGECAM Alsace prend en charge plus du tiers (36 %) des activités de soins de suite et de réadaptation en Alsace.

Budgets annuels

Avec un budget annuel de l'ordre de 131 millions d'euros, l'UGECAM Alsace consacre 8 millions d'euros à des dépenses d'investissement (environ 7 millions d'euros de travaux dans ses établissements) et plus de 4 millions d'euros pour des dépenses médicales et pharmaceutiques.

Masse salariale

103 millions d'euros

Effectifs rémunérés

1 528 équivalents temps plein, essentiellement du personnel soignant, médical et paramédical.

Affiliation au Groupe national des UGECAM

L'UGECAM Alsace est un organisme privé à but non lucratif intégré au sein du Groupe UGECAM qui gère 135 structures médico-sociales et 90 structures sanitaires de l'Assurance maladie, réparties sur 156 sites géographiques en France. Avec 13 UGECAM en région, le Groupe UGECAM bénéficie d'un maillage territorial ajusté lui permettant de répondre aux besoins des populations. Cette implantation unique permet d'assurer l'accès aux soins à toute personne (enfants, adolescents, adultes, personnes âgées) fragilisée médicalement et socialement par la maladie ou le handicap ; une spécificité qui facilite la réinsertion et le retour à l'autonomie.

Le Groupe UGECAM est le seul opérateur en France à proposer des filières de soins intégrées avec une articulation sanitaire et médico-sociale. Un modèle précurseur qui offre une prise en charge globale du patient.